



Teintes : Remarques sur la teinture et les principales règles de teinture

Description / caractéristiques :

Les teintes sont des liquides colorants qui doivent être appliqués sur le bois avant la finition pour obtenir le coloris et l'effet souhaités sans modifier la structure du bois.

En plus de donner une couleur, elles servent également selon la composition

- à accentuer et relever les propriétés du bois (aspect des pores, etc.)
- à égaliser et équilibrer les différences de bois (teintes couvrantes plus épaisses que les teintes brillantes)
- et aussi à retarder le vieillissement et la décoloration du bois (teintes couvrantes foncées plus épaisses que les teintes brillantes claires).

Selon le coloris ou l'effet désiré, les teintes ont une formulation plus ou moins colorante ou couvrante. Plus une teinte est claire et brillante, plus la couleur du bois se fond dans la teinte globale. Cela signifie en pratique qu'une teinte pour bois précieux ayant été formulée pour du hêtre semble évidemment nettement plus claire et rayonnante sur de l'érable. Sur des bois semblables tels que le chêne ou le frêne, on obtient des coloris similaires.

Le ponçage du bois brut, la technique d'application de la teinte et la finition ultérieure ont aussi une influence sur le coloris futur.

C'est pourquoi les échantillonnages ou formulations devraient toujours être réalisés sur le bois original, avec le ponçage et le revêtement de surface prévus.

Les modalités d'application des teintes :

- Respecter avec précision les informations techniques !
- Une bonne lumière constitue une condition de travail essentielle.
- Faire attention à la pénétration de colle !
Poncer soigneusement la pénétration de colle. Il est préférable de teinter la colle avant le traitement conformément à la future teinte.
- Les conifères n'admettent aucune pré-teinte aux endroits résineux. Dérésinage avec un agent de nettoyage approprié (mélange de solvants).
- Éliminer comme pour le dérésinage les salissures de toute sorte, en particulier celles causées par la graisse et les agents de démoulage.
- Le bois de bout absorbe la teinte avidement, c'est pourquoi il paraît en règle générale trop foncé.
Remède : arroser et teinter immédiatement alors que la surface est encore mouillée.
- Après le ponçage, bien brosser la poussière de bois, sinon la teinture des pores est compromise.
- Retirer les ferrures métalliques avant d'appliquer la teinte.
- Si les surfaces ou bords adjacents ne doivent pas être teintés, il convient de les recouvrir ou de les coller avec précaution ou de les protéger de l'absorption de teinte par l'application d'un apprêt.
- Pour dégraisser, dérésiner, enlever la colle ou brosser, les brosses en fibre, en laiton ou en bronze conviennent.
Ne pas utiliser de brosse en acier !
Les brosses synthétiques résistent particulièrement bien aux agents blanchissants.
- Avant emploi, agiter vigoureusement ou remuer soigneusement la teinte.



Teintes : Remarques sur la teinture et les principales règles de teinture

- **Application des teintes :**

La majorité des teintes sont formulées pour une application par pulvérisation. Appliquer les teintes humides uniformément. Sur les bois poreux tels que le chêne, le frêne, l'acajou, etc. essuyer ensuite à l'aide d'un pinceau plat approprié dans le sens du veinage ; vaporiser les bois à pores fins sans essuyer.

Respecter également les informations techniques de chacun des produits.

En cas d'application manuelle, appliquer la teinte à l'aide d'une éponge ou d'un pinceau jusqu'à saturation d'abord dans le sens des fibres, puis perpendiculairement à la fibre du bois. Une fois que la teinte a suffisamment pénétré, essuyer à l'aide d'un pinceau plat, d'abord perpendiculairement, puis amplement, le long de la fibre du bois. Enlever le pinceau plat constamment.

Des divergences de couleur et d'effet par rapport à l'application par pulvérisation sont prévisibles.

- Les teintes pigmentées pour bois, telles que p. ex. les teintes de couleur doivent être essuyées particulièrement soigneusement du fait de leur caractère couvrant.
- Lors du trempage, surveiller constamment le rendement de la teinte et la constance de sa couleur. Maintenir les bains de trempage propres, les compléter et renouveler à temps.
- Stocker les grandes surfaces à teinter aussi horizontalement que possible. Les surfaces verticales sans embase doivent être teintées du bas vers le haut. Pour les pièces devant être teintées de tous les côtés, il est recommandé d'utiliser des tables ou châssis rotatifs. La table de support doit être propre afin de ne pas encrasser l'arrière de la pièce à usiner.
- Le séchage des pièces à usiner teintées s'effectue normalement à température ambiante ; l'apport de chaleur accélère l'opération de séchage.
- Ne pas forcer le séchage des teintes positives et chimiques !
- Ne pas reverser la teinte restante dans le récipient.
- Nettoyer les appareils utilisés pour la teinture immédiatement une fois le travail terminé. Contrôler la propreté encore mouillée.
- Lors du masticage de défaut du bois, respecter ce qui suit :
une fois sèche, poncer et teinter la pâte à bois ou utiliser de la pâte à bois teintée. Si nécessaire, corriger la nuance avec de l'encre ou de la patine.
Les mastics à base de cire et les mastics réfractaires ne peuvent pas être teintés !
- Dans la restauration de meubles, éliminer la teinte est souvent bien plus difficile qu'éliminer la couche de laque restante.
- Lorsque vous utilisez des agents blanchissants décolorants, respecter les consignes de travail du fabricant.
- Dans la mesure du possible, appliquer une teinte plus foncée.

Indication :

Les données disponibles ont un caractère consultatif, elles reposent sur notre meilleure connaissance et des examens approfondis d'après l'état actuel de la technique. Aucune valeur juridiquement contraignante ne peut être déduite des données présentées. Par ailleurs, nous vous invitons à vous reporter à nos conditions générales de vente.

La fiche de sécurité selon la directive (CE) n° 1907/2006 est mise à votre disposition.